



# Sommaire

- 1** Editorial **3** Bilan en images des Journées Wallonnes de l'Eau 2015  
**11** Roches et rochers de Semois **13** Bilan de l'Opération Communes et  
Rivières propres **21** Plantes invasives et déchets verts **23** L'interview  
**25** Parc naturel de Gaume **33** Les brèves **36** Agenda



## Le mot du Président

Chers amis,

Chaque année, les Journées Wallonnes de l'Eau sont un moment privilégié pour faire prendre conscience au grand public, mais aussi et surtout aux plus jeunes, de l'importance de la préservation de nos cours d'eau. Cette année encore, notre équipe s'est dépensée sans compter. Vous trouverez dans cet Inf'Eau un compte rendu de nos activités.

Le Contrat Rivièrè s'associe à la création du Parc Naturel de Gaume. Autour de la table, au même titre que d'autres opérateurs, il s'agit de veiller à la promotion, au maintien et à la protection des richesses naturelles en milieu aquatique de notre belle région.

Le Camp d'entraînement de Lagland à Stockem est un endroit par définition fermé. Il s'y est donc constitué un micro milieu d'une grande biodiversité. Rencontre et interview dans cet Inf'Eau avec Lionel Riguelle.

Le Contrat Rivièrè et ses partenaires, aidé par la Province de Luxembourg, vient de sortir des fiches "Rochers de la Semois", un répertoire original de ces roches parfois méconnues ou d'accès difficiles mais qui sont autant de facettes différentes le long des méandres de la Semois. A lire sans modération.

Enfin, avec la saison estivale, nous assènerons à nouveau nos informations et nos conseils en matière de déchets verts et de plantes invasives.

C'est l'été que nos rivières offrent leur aspect le plus flatteur, c'est aussi la saison où elles sont visitées. A l'aube de cet été 2015, je vous souhaite de bien profiter de vos vacances (si vous en avez), et je vous souhaite également de guider vos promenades en bordure de nos cours d'eau, vous serez certainement étonnés.

Denis COLLARD  
Président du Contrat de Rivièrè

## Bilan en images des Journées Wallonnes de l'Eau 2015

L'Administration communale d'Aubange et la bibliothèque de Halanzy ont organisé « Halanzy au fil de l'eau ».

Balade découverte des points de captage, de pompage et de distribution de l'eau (Château d'eau) guidée par Marie-Françoise Remont. Exposition dans l'ancien Hôtel de Ville de photos, travaux et expériences sur l'eau réalisés par les élèves 5<sup>ème</sup> primaire de Mélanie Watillon de l'école fondamentale "Le Bois Haut".

70 participants.



12 participants ont visité la réserve naturelle de Heinsch (Arion) guidée par Jean-Luc Malresse (Natagora-Lorraine). Ce site est en grande transformation étant donné qu'un important programme de restauration des habitats semi-naturels historiques est en cours.

À Chiny, 12 personnes ont répondu présentes pour une balade nature organisée par le Syndicat d'Initiative.



Visite du captage communal de Vivy (Bouillon) : une journée était organisée pour les écoles et a rassemblé près de 30 élèves. Une seconde journée, destinée au grand public, a réuni une vingtaine de personnes. À noter que 64 élèves des deux écoles maternelles de Bouillon ont pu assister au spectacle « eau cassée », pris en charge par la Commune de Bouillon.

### Festival de l'eau solidaire à la station d'épuration de Dampicourt

Organisé par l'AIVE et la Cellule de Développement Durable de la Province de Luxembourg.

Festival d'activités sur le thème de l'eau d'ici et d'ailleurs : visite de la station d'épuration, circuit sur les ouvrages d'eau potable de la Commune de Meix-devant-Virton, animations pour enfants, projections de films suivies de débats, préparation de produits d'entretien respectueux de l'environnement, trucs et astuces pour jardiner sans pesticides, dégustation de produits africains, ...

180 personnes.



### Animations et visites de stations d'épuration organisées par l'AIVE

- « Au fil de l'eau » : 232 enfants de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> maternelle des écoles communales de Rossignol, Marbehan, Vance, Chantemelle, Arion, l'Athénée Royal d'Arion et l'école Les Coeurs de Marie à Termes.
- « Les Explôs à la station d'épuration d'Arion » : 78 enfants de l'école Saint-Bernard d'Arion et de l'école Fondamentale du Bois Haut de Halanzy.
- « Les Explôs en classe » : 37 enfants de l'école communale de Lahage et de l'école Fondamentale Libre Cardijn Lorraine de Messancy.
- « Visite d'une station d'épuration (Arion) » : 83 étudiants de la Haute Ecole Robert Schuman d'Arion.

## Les journées Wallonnes de l'eau

du 15 au 30 mars 2014

## Les journées Wallonnes de l'eau

du 15 au 30 mars 2014



La transhumance des batraciens. 30 personnes ont participé à la promenade découvertes commentée par Gérard Schmidt et Claude Waitener à Battincourt (Aubange).

Après une explication sur l'alimentation et le rôle joué par les batraciens sur l'écosystème donnée par Gérard, chaque guide a pris un groupe pour ce rendre à l'étang.



20 personnes ont participé à la balade guidée par Michel Rezette (Maison du Tourisme de Gaume) autour de l'étang de Latour (Virton).  
Description et intérêt d'un bassin écreteur, observations des oiseaux.



Défense de la Semois ASBL organisait une randonnée VTT, à pied, à cheval ou en caïèche autour des Roches et Rochers de Semois.  
Résultat : environ 80 participants.



L'Office du Tourisme d'Arion a proposé 2 parcours libres sur le thème de l'eau. L'un en ville à faire à pied (3,6 km) et l'autre allant d'un lavoir à l'autre et à faire en vélo ou en voiture (36 km).  
Les circuits proposés à cette occasion sont devenus des circuits permanents en cours d'amélioration et de développement.



Martin pêcheur et Cincle plongeur, nos deux mascottes mises à l'honneur. 66 enfants ont pu découvrir les modes de vie de ces deux oiseaux, construire un nichoir soit pour le Martin pêcheur (et l'Hirondelle de rivage), soit pour le Cincle plongeur (et la Bergeronnette des ruisseaux) et enfin le placer le long d'un cours d'eau sous la supervision de Valère Lequeux du Contrat de Rivière.

Ecoles ayant participé : écoles communales de Villers-sur-Semois, Termes et Mussy-la-Ville.



Mare avant gestion.

Dans le cadre des Journées de l'Eau, la Cellule de coordination du Contrat de Rivière a nettoyé la mardelle d'Ansart (Tincigny).



Mare après gestion.



A Florenville, 78 enfants ont participé à un atelier de découverte de la rivière organisé par le Centre d'Interprétation du Paysage.



Vresse-sur-Semois : une séance d'informations sur l'épuration autonome, organisée par la Commune, l'INASEP et le CR Semois-Chiers, a rassemblé 27 personnes.



40 personnes ont participé à la promenade « à la rencontre des Castors », organisée par le Syndicat d'Initiative de Saint-Léger, à Meix-le-Tige.  
L'occasion également de d'expliquer les travaux de restauration et de mise en valeur du dernier lavoir du village.



À Vresse-sur-Semois, 17 participants ont été guidés au fil de l'eau par Danièle Teiller du CNB. IBGN et habitudes d'antan ont été les sujets abordés.



« Gros rongeurs - petits bûcherons » au camp militaire de Lagland.  
77 enfants des écoles Villers-sur-Semois, Sterpenich, Rachecourt et l'école Spéciale de la Communauté Française de Musson ont pu découvrir les mœurs et les différentes traces des castors grâce aux explications de l'Adjudant Lionel Riguelle.

Aux pages 9 et 10, les articles rédigés par les élèves des écoles de Sterpenich et Musson.

Visite des marais de la Cussignière à Baranzy (Musson) avec Stéphane Bocca (Natagora - Lorraine) : explications sur la gestion du marais et observation de la faune si spécifique à ce milieu - 30 personnes.



8 participants pour la randonnée « Bertrix au fil de l'eau » menée par ADN asbl.



186 élèves de primaires ont participé le 26 mars à la nouvelle édition WET dans l'usine Nestlé Waters à Etalle (sous le parrainage de Daniel Thiry, Président de l'AC Dampicourt) et en partenariat avec le Contrat de Rivière.

Au menu, trois ateliers (Vital'eau, Bien trier-mieux recycler, Planète'eau) et la visite du site d'embouteillage.

65 participants pour l'initiation à la pêche de salmonides organisée par la Maison de la Pêche à Habay. Intérêt et dynamisme des enfants et adultes présents.

Cette initiation a été rehaussée par la présence de Monsieur le Ministre René Collin et de Madame la Députée Bourgmestre de Habay, Isabelle Poncelet.



### Bilan positif ...

Malgré les conditions pluvieuses, plus de 595 personnes ont participé aux 19 activités proposées aux familles.

801 enfants ont bénéficié de 8 animations.

Ces journées n'auraient pu être organisées sans la participation active de nombreux partenaires du Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Merci à tous !

### Notre après-midi « Castor »

Vendredi 27 mars, nous sommes allés jusqu'au camp de Lagland pour en savoir plus sur les Castors de nos régions.

Quand nous sommes arrivés, notre guide nous a demandé de former trois groupes pour un jeu de piste : nous devons rechercher des traces que les Castors auraient pu laisser.

Nous avons trouvé des arbres taillés en Crayons !

L'animateur nous a montré un barrage construit par notre petit bûcheron. Objectif : faire monter le niveau de l'eau du ruisseau pour cacher l'entrée de son terrier.

Un peu plus loin, nous avons observé une hutte de Castor au bord d'un étang.

Sur le chemin du retour, nous avons pu ramasser des copeaux de bois que le Castor nous avait laissés en souvenir !

Cette journée a été superbe et nous sommes rentrés à la maison, riches de nouvelles connaissances.



Les élèves de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années de l'école de Sterpenich (Arion)



### Notre journée chez les castors :

Le vendredi 27 mars, nous sommes allés au camp Lagland. Des militaires nous ont accueillis pour nous faire découvrir la vie du castor. Arrivés sur le territoire du castor, Billy nous a soumis à une épreuve. Par groupes de 7, nous devons trouver des traces de la présence de l'animal à cet endroit. Nous avons observé :

- des arbres abattus par le castor ;
- des toboggans réalisés avec de la boue pour descendre facilement dans la rivière.
- un barrage construit avec des troncs et des branches.
- Pour rentrer dans sa hutte, il a aménagé une entrée sous l'eau.

L'entrée est située sous l'eau afin de se protéger des prédateurs.

Le castor mange des rameaux et l'écorce des arbres. Il a 2 estomacs. Le castor mange du bois qui va dans le premier estomac. Le bois est digéré et expulsé sous forme de boulettes.

Ensuite il mange ces boulettes et celles-ci seront complètement digérées dans le deuxième estomac.

Bref, ce fut une excursion intéressante où nous avons appris beaucoup de choses intéressantes.

Les élèves de Mesdames Christine et Murielle et de Monsieur Lambinet.

Enseignement Spécial de la Communauté Française de Musson

Un panorama du massif rocheux de la Dampirée



Vue depuis le Rocher du Pendu - © Bernard Meeus



Vue depuis le Rocher du chat - © Bernard Meeus

## « Roches et rochers de Semois »

publication de 11 fiches explicatives au mois de mars dernier

Soixante-trois, c'est le nombre d'affleurements rocheux qu'a pour ambition de mettre en valeur ce document. Ces roches et rochers ne représentent qu'une partie du patrimoine culturel, naturel et historique de la Semois, ils en constituent, en quelque sorte, son affleurement.

C'est pour mettre en évidence ce trésor méconnu que le groupe de travail, coordonné par le Contrat de Rivière Semois-Chiers et composé des ASBL Défense de la Semois, des trois Maisons du Tourisme concernées par la vallée de la Semois ainsi que de S.A.S (Sites Archéologiques de la Semois), a mis en œuvre toute son énergie pour rédiger ces dix nouvelles fiches descriptives, qui s'ajoutent aux dix précédemment rédigées.

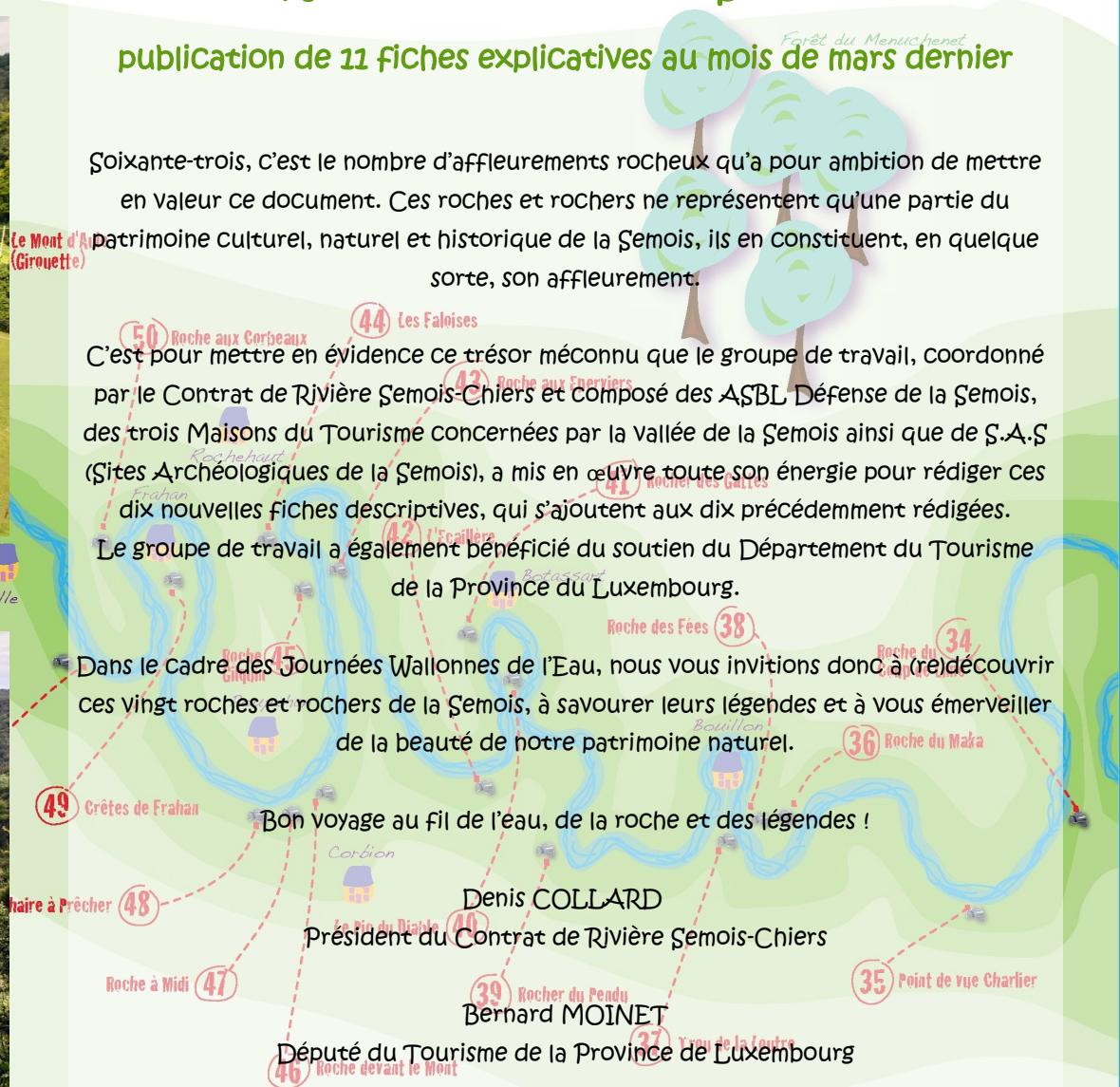
Le groupe de travail a également bénéficié du soutien du Département du Tourisme de la Province du Luxembourg.

Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau, nous vous invitons donc à (re)découvrir ces vingt roches et rochers de la Semois, à savourer leurs légendes et à vous émerveiller de la beauté de notre patrimoine naturel.

Bon voyage au fil de l'eau, de la roche et des légendes !

Denis COLLARD  
Président du Contrat de Rivière Semois-Chiers

Bernard MOINET  
Député du Tourisme de la Province de Luxembourg



En vente (2€ pour le supplément de 11 fiches, 5 € pour la farde avec ses 21 fiches) dans les Maisons du Tourisme de la Semois entre Ardenne et Gaume, de l'Ardenne Namuroise et du Pays de Bouillon.



## Bilan de l'Opération Communes et Rivières Propres

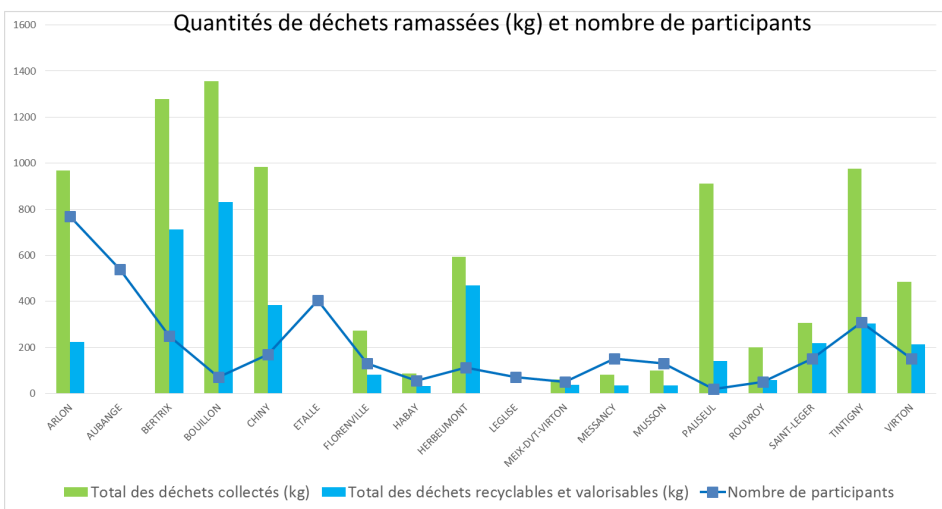
« L'Opération Communes et Rivières Propres », organisée chaque année au printemps, a été menée grâce aux bénévoles en collaboration avec les Administrations Communales. Partenaires de cette action aidant les Communes : les Contrats de Rivière, les Parcs Naturels, les Intercommunales de valorisation des déchets et la Cellule de Développement Durable de la Province du Luxembourg.

Cette année, c'est **53 Communes** qui ont organisé l'opération dont 52 ont opté pour le « tri intelligent ».

**Une mobilisation toujours importante !** Pas moins de 9.979 bénévoles et élèves ont participé à cette opération.

Les quantités de déchets récoltés sont de l'ordre de 23,6 tonnes dont 9,8 tonnes de matières recyclables.

Sur 18 Communes participantes du sous-bassin Semois-Chiers, c'est plus de 3.583 bénévoles et près de 8,7 tonnes de déchets dont 3,8 tonnes de déchets recyclables qui ont été récoltés !



NB : pas de données chiffrées en ce qui concerne les quantités de déchets collectés pour les Communes d'Aubange, Etalle et Léglise.



**Opération Communes et Rivières Propres 2015**

Une centaine de personnes ont participé au nettoyage de printemps sur la Commune de Saint-Léger.

Le Patro a réalisé des guirlandes de bouteilles en plastique qui ont été disposées aux entrées des villages avec les célèbres canettes géantes.



A Musson, une vingtaine de personnes se sont mobilisées à nouveau pour nettoyer les bords de routes de chaque village de la Commune. Cette opération citoyenne est arrivée après que plusieurs classes d'écoles de la Commune ont également enfilé les gants pour nettoyer leur environnement proche.



## Haite aux OFNI's - Nouvelle saison

En complément à l'Opération Communes et Rivières Propres menée chaque année au printemps, la Cellule de coordination place des barrages destinés à collecter les déchets flottants sur nos cours d'eau.

Cette opération se déroule du printemps à l'automne en accord avec les Communes et gestionnaires concernés.

Cette année, nos deux barrages ont déjà été utilisés sur les rivières suivantes:

- La Batte à Baranzy (Musson)
- La Vierre à Gribomont (Herbeumont)
- La Vire à Saint-Rémy (Virton)
- La Messancy à Messancy (Messancy)
- Le Ton à Saint-Mard (Virton - en cours)
- La Vierre à Suxy (Chiny - en cours)

Et malheureusement, très (trop !) rares sont les endroits où aucun déchet n'échoue dans les barrages...certaines personnes pensent toujours que nos belles rivières sont, au même titre que les bords des routes, des poubelles à ciel ouvert !



Environ 60 participants pour la Commune de Bouillon, dont 40 pour le Village de Poupehan à lui seul ! Dont voici une photo de groupe et une du résultat.



Sur la Commune de Rouvroly, une centaine d'enfants des écoles ont participé à l'opération de nettoyage. Le lendemain, une trentaine d'ados de l'unité scout ont pris le relais.



A noter que la Commune de Bièvre ne participe pas à ces journées et privilégient l'engagement d'étudiants pour le nettoyage des routes et voiries lors de vacances scolaires.

## Nettoyage de printemps sur la Commune d'Arlon

Depuis 10 ans, dans le cadre de l'opération Communes et rivières propres, la Ville d'Arlon engage 10 étudiants (fille ou fils des membres du personnel communal) pendant les vacances de Pâques pour procéder au ramassage des déchets qui sont abandonnés le long des voiries communales.

Ils ramassent en triant les canettes et les autres déchets dans les 19 Villages de la Commune ainsi que dans différents quartiers de la Ville.

Ils sont encadrés par des ouvriers communaux et bénéficient de l'équipement nécessaire : chasubles, gants et pinces à déchets.

Malgré un premier nettoyage par les ouvriers communaux en janvier-février ainsi que l'opération Be Wapp au mois de mars qui a rassemblé une vingtaine de personnes, les étudiants ont ramassé 100 sacs de canettes, 200 sacs de déchets et environ 5 m<sup>3</sup> d'encombrants.

L'ensemble des sacs de déchets sont évacués par le Service Environnement, puis conduits et triés au parc à conteneurs.

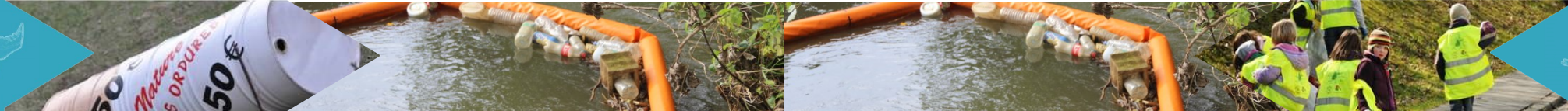
Le Service Environnement et son Echevin André Perpète sont très satisfaits du travail effectué par ces jeunes et tiennent à les féliciter.

Après les congés de Pâques, ce sont toutes les écoles communales qui ont participé à une opération similaire en ville et dans les Villages aux abords de leur école pour sensibiliser les élèves et la population à l'abandon des déchets sur le bord des routes.

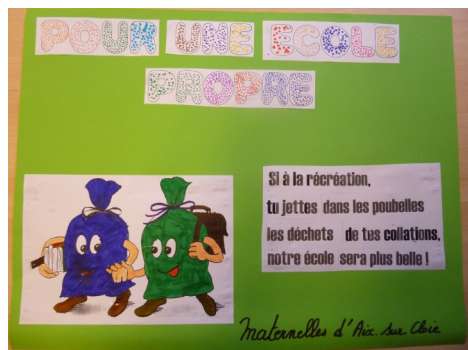
**La propreté de notre ville et de nos Villages, c'est l'affaire de tous et moins de déchets, c'est plus de respect.**

Stéphane Lichtfus  
Service Environnement de la Ville d'Arlon





## Les écoles de la Commune d'Aubange, toujours partantes ...



Les enfants de l'école maternelle d'Aix-sur-Ciole ont été sensibilisés au tri des déchets et ont décoré les poubelles de tri de la classe.

### OPÉRATION « COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES »

Concours organisé à l'école primaire de Rachecourt dans le cadre de la journée communes et rivières propres 2015.

Dessins et slogans gagnants

ZAZIE BRASSEUR

JULIA HENIN

ADELE SOSSONG

COLINE DAVID

MATTEO PRIERES

École Communale Rachecourt



À Rachecourt, les enfants des écoles maternelle et primaire ont également ramassé les déchets aux endroits qu'ils côtoient habituellement dans le village ainsi que sur les chemins de promenade à proximité de leur école ... avec bonne humeur.

Auparavant, les enfants ont été sensibilisés au tri des déchets et au respect de la nature.

L'école primaire a également organisé un concours : « Créer un slogan de maximum 8 mots sur le thème du respect de l'environnement proche ou Créer un dessin sur ce même thème ».

Une quinzaine de bénévoles se sont à nouveau mobilisés et ont ramassé l'équivalent de 24 sacs : 6 sacs de canettes, 4 sacs de bouteilles en plastique, 2 sacs de bouteilles en verre et 12 sacs de ce qui n'est pas recyclable.

## Plantes invasives et déchets verts

Alors que « l'Opération Communes et Rivières Propres » s'achève, les premiers dépôts de tontes de pelouse sont constatés

Même s'ils sont biodégradables, ne déposez pas vos tontes de pelouse au bord de l'eau, ni vos autres déchets verts !



Taille de haies, d'arbres, feuilles mortes, restes de nourriture, déchets ménagers, tontes de pelouse, ... sont des déchets « verts », des déchets végétaux compostables ou biodégradables. Déposés dans le lit des rivières ou en berges, ceux-ci posent pourtant plusieurs **problèmes** !

1/ Ils polluent la rivière. En se décomposant dans l'eau, les déchets verts contribuent à la pollution organique et accentuent le phénomène d'eutrophisation (prolifération de la végétation provoquant un appauvrissement du milieu en oxygène). Ils engendrent également des odeurs nauséabondes et une prolifération d'animaux indésirables.

2/ Ils provoquent une baisse de biodiversité (prolifération d'orties, de liserons, de plantes invasives, colmatage du lit de la rivière, ...).

3/ Ils menacent la stabilité des berges et peuvent contribuer au développement de plantes « invasives ». Les tontes de pelouse provoquent une asphyxie des plantes indigènes et le pourrissement de leurs racines. Les berges ainsi mises à nu peuvent se déstabiliser au risque de s'effondrer (ce phénomène est accentué lors des « coups d'eau »).

4/ Ils peuvent entraver le bon écoulement des eaux (accumulation de végétaux volumineux formant des mini-barrages).

**Que faire des déchets verts ?** Les déchets verts peuvent être valorisés par compostage dans le jardin ou en les déposant dans un parc à containers.

**Amendes...** Il est interdit de rejeter des déchets dans les eaux de surface. Il est également interdit d'introduire des objets ou des matières pouvant entraver l'écoulement des eaux et de dégrader les berges. Ces actes sont passibles d'une sanction administrative. Il peut vous en coûter 50 à 100.000 euros.

### Invasives, c'est le moment d'agir

La berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon sont les trois principales plantes invasives terrestres qui envahissent les berges de cours d'eau, les bords de routes et les sentiers. Ce sont des plantes exotiques qui posent des problèmes écologiques, économiques mais également sanitaires dans le cas de la berce du Caucase.

La Cellule de coordination du Contrat de Rivière mène actuellement différents chantiers de gestion sur ces différentes plantes invasives.

### Comment agir ?

Chacun peut jouer un rôle dans la gestion de celles-ci. Eliminer les plantes invasives se trouvant dans votre parcelle. Rester attentif à son environnement et signaler aux services compétents les plantes invasives rencontrées sur le domaine public.

Si de la berce du Caucase se trouve dans votre propriété, contactez le Contrat de Rivière Semois-Chiers au plus vite car sa sève, exposée au soleil, provoque de graves brûlures.

Vous trouverez les détails des techniques de lutte contre ces plantes invasives sur notre site : [www.semois-chiers.be](http://www.semois-chiers.be)



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon



Berce du Caucase (plante dangereuse)



Lionel Riguelle  
Adjutant



**ORGANISME :** La Défense

**FONCTION :** Coordinateur Environnement  
au camp militaire de Lagland

*En tant que partenaire du CR depuis de nombreuses années, comment percevez-vous les missions du CR et plus particulièrement de la Cellule de coordination ?*

*L'Eau est enfin reconnue comme une ressource naturelle précieuse qu'il est nécessaire de protéger. Le Contrat de Rivière ainsi que sa Cellule de coordination nous apportent une aide précieuse en tant que conseillers techniques sur la problématique de gestion, parfois complexe, des cours d'eau parcourant le domaine militaire du camp Lagland. C'est aussi une relation de confiance qui s'est instaurée, au fil du temps, entre les acteurs du camp militaire et le CR.*

*Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un Contrat de Rivière ?*

*La Défense instaure depuis quelques années, une politique environnementale visant à minimiser les impacts de ses activités sur l'environnement. Le CR nous aide à progresser dans cette démarche mais c'est également un soutien précieux, nous permettant de rencontrer régulièrement des coordinateurs locaux qui travaillent tout comme nous à la préservation de la nature et qui peuvent nous expliquer ce qui se fait dans le civil. Et aussi une solution permettant, au camp Lagland, de s'intégrer plus facilement dans le paysage grâce à une visibilité plus transparente envers nos riverains : comme lors des journées de l'Eau où nous sensibilisons les élèves des écoles voisines à l'importance de la protection de la nature.*

*Dans le cadre de votre collaboration avec le CR, avez-vous un souvenir marquant à partager et un/des projet(s) commun(s) à développer dans le futur ?*

*Tant de souvenirs, si je ne devais n'en choisir qu'un, c'est à l'occasion des animations proposées par le camp sur la thématique « Gros rongeur, petit bûcheron ». En effet, que de plaisirs partagés chaque année avec les enfants excités par la découverte d'un camp militaire et enthousiastes de partir sur les traces du castor où même les professeurs se font une joie de participer.*

## Le Parc naturel de Gaume : le petit dernier des parcs naturels wallons ...

### La Gaume ? Une région à identité territoriale forte d'un haut intérêt biologique et géographique

La *Gaume* se situe en Belgique (Wallonie) dans l'extrême sud de la province de Luxembourg, à la frontière française. Ce n'est pas une région administrative, mais une région historico-géographique formant une entité culturelle forte. La Gaume fait partie de la Lorraine belge, tout comme le Pays d'Arion (ou Arelerland).

C'est une région francophone, avec une langue régionale romane, le gaumais, faisant partie des dialectes lorrains romans, l'une des langues recensées par l'Atlas linguistique de la Wallonie.

Le *Parc naturel de Gaume* comprend les communes d'Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, ainsi que les sections de Rache-court et d'Halanzy de la commune d'Aubange.

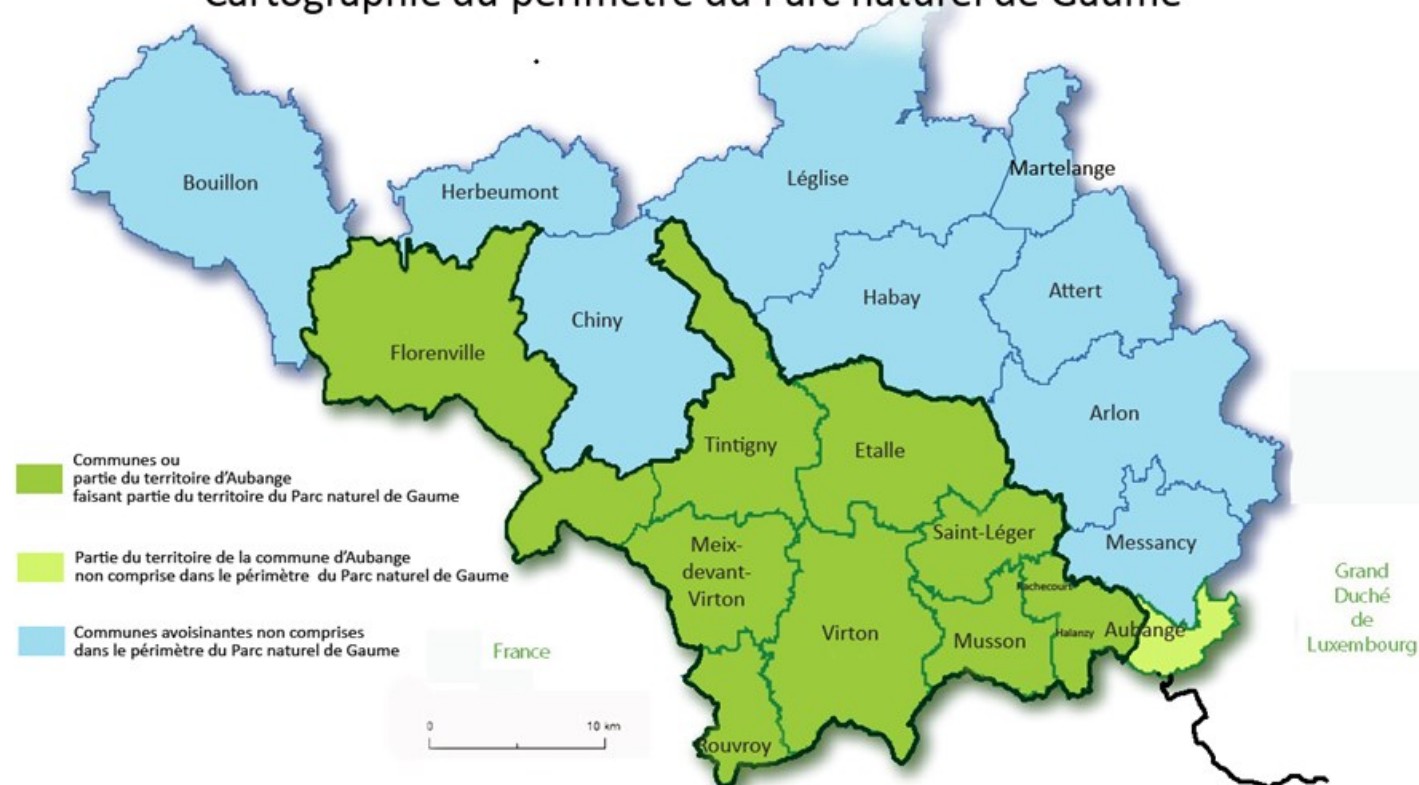
Le territoire du Parc naturel couvre donc 9 communes pour une surface de 58.104 hectares où vivent près de 44.000 habitants.

C'est bien la cohérence socio-culturelle du territoire gaumais qui est le principal moteur permettant la préservation de la biodiversité propre au territoire.

### Des richesses précieuses mais fragiles ...

Il convient de souligner ici que les raisons profondes de la création du Parc naturel de Gaume et de l'établissement de son Plan de gestion sont à trouver dans le constat de la fragilisation des conditions environnementales et de biodiversité du territoire. Le moteur de la création du Parc est le souhait de limiter les effets de cette tendance à la fragilisation et d'améliorer les conditions environnementales du territoire.

### Cartographie du périmètre du Parc naturel de Gaume



## Une gestation portée par toutes les forces vives du territoire ... le Contrat de Rivière partenaire

La genèse du projet de Parc naturel de Gaume est à rechercher dans l'attachement des Gaumais à leur territoire, à la conscience des richesses et des fragilités de ce terroir.

C'est à un groupe de citoyens, principalement des guides du terroir, que revient le mérite d'inviter dès le **22 avril 2010** les responsables du Parc naturel Haute Sûre et Forêt d'Anlier à présenter leur expérience afin de s'en inspirer en Gaume. Ce groupe porteur, relayé plus tard par le comité d'étude, sera à la manœuvre tout au long du processus. Les travaux de ce groupe déboucheront sur une soirée d'information grand public le 15 novembre 2020.

Dès la mi 2020 l'asbl Cuestas et la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) rejoignent le groupe porteur progressivement élargi, afin de l'accompagner dans le projet. Fin 2020, le groupe des Maires de Gaume confie à l'asbl Cuestas la réalisation d'une étude préparatoire (l'asbl Cuestas a pour objet d'encourager les initiatives locales de développement rural).

Un comité de pilotage (85 membres) est constitué, rassemblant élus et forces vives de toutes les communes concernées. Plusieurs personnes ressources locales reconnues pour leur expertise dans les matières concernées par la création d'un parc sont rencontrées afin d'établir un premier diagnostic (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces = AFOM).

Celui-ci est exploité lors des rencontres organisées les 26 mars et 7 mai 2021 à Izel, au cours desquelles une centaine de personnes de tous horizons (agriculture, tourisme, nature, économie, culture, aménagement du territoire, etc.) et de toutes les communes de Gaume proposent puis hiérarchisent des objectifs et des pistes de projets susceptibles de faire l'objet du Plan de gestion d'un Parc naturel en Gaume.

Neuf communes prennent la décision de principe de participer à l'initiative de création du Parc naturel de Gaume et fondent l'Association de projet qui constituera le pouvoir organisateur du futur Parc.

Début 2022, le Comité de gestion de l'Association de projet en cours de création installe un Comité d'étude composé paritairément d'élus et de représentants de différents secteurs d'activités concernés (nature, aménagement du territoire et urbanisme, agriculture, tourisme, culture, économie) et confie la rédaction du rapport de création du Parc à l'asbl Cuestas.

Un diagnostic approfondi est réalisé au départ des données disponibles avec l'aide des experts spécialisés du Comité d'étude (caractéristiques physiques, patrimoine naturel et écologique, aménagement du territoire, infrastructures et équipements, population, culture et loisirs, outils de gestion, initiatives transfrontalières). Il en résulte une synthèse et des tableaux AFOM mieux documentés. Ce diagnostic de territoire et ces grilles AFOM sont téléchargeables sur le site de CUESTAS : <http://www.cuestas.be/parc-naturel-de-gaume/documents-de-travail/>

Sur base de cette hiérarchisation, le Comité d'étude définit la structure du Plan de gestion rédigé par Cuestas avec l'aide de la FRW. Dans chaque secteur d'activités il propose aussi des actions phares définies comme des actions très visibles réalisables rapidement. Le plan de gestion du Parc naturel de Gaume est également téléchargeable à <http://www.cuestas.be/parc-naturel-de-gaume/documents-de-travail/>

À ce titre, la Cellule de coordination du Contrat de Rivière est partenaire du Parc naturel. Elle fait partie du groupe de travail « Ressources naturelles du Parc Naturel de Gaume ».

Le travail et l'expérience du Contrat de Rivière seront très utiles dans différentes matières, comme par exemples, le suivi d'inventaires, notamment piscicoles (recherche de souches locales destinées à la pisciculture), la mise en valeur des richesses aquatiques, la lutte contre les plantes invasives, le journal de classe « Le P'tit Gaumais »...

## Grands axes du Plan de gestion

1. Patrimoine naturel : renforcer le réseau écologique dans tous ses éléments avec tous les acteurs.
2. Paysages, silhouettes villageoises, architecture rurale traditionnelle et contemporaine : valoriser les éléments patrimoniaux et intégrer le nouveau dans l'ancien. Mobilité et énergie : rechercher des solutions durables.
3. Développement rural et socio-économique.
  - 3.1. Economie locale : valoriser les ressources naturelles et humaines du territoire.
  - 3.2. Valoriser l'agriculture locale au travers des circuits courts et des produits locaux.
  - 3.3. Tourisme : valoriser les patrimoines naturel, paysager, culturel, gastronomique, de manière durable.
  - 3.4. Vie associative et socioculturelle : mieux faire connaître la Gaume à l'extérieur et à l'intérieur du territoire.
4. Innovation et expérimentation : faire du Parc un lieu où l'innovation et l'expérimentation sont rendues possibles.
5. Partenariats et coopération : favoriser les synergies, la mutualisation, réfléchir à des stratégies concertées, améliorer la cohésion des projets.
6. Accueil, sensibilisation et éducation du public : communiquer sur les actions menées et accueillir le public.







### Et pour commencer quelques actions phares ...

Des actions phares définies comme des actions très visibles réalisables rapidement ont été mises en avant dans le Plan de gestion, de manière à pouvoir rendre les actions du Parc naturel de Gaume concrètes le plus rapidement possible.

Ont ainsi été définies les actions suivantes :

**Patrimoine naturel** : utilisation du journal de classe « Le P'tit Gaumais » dans les écoles (journal de classe incluant des fiches pédagogiques sensibilisant à l'environnement gaumais, à l'agriculture, ...).

#### **Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire :**

- Inventorier et réhabiliter le petit patrimoine.
- Connexion des voies lentes existantes pour créer un circuit qui traverse tout le territoire.
- En collaboration avec les auditeurs et architectes du territoire, organiser un événement permettant aux particuliers d'avoir un diagnostic neutre des améliorations à entreprendre dans leur logement.

**Economie locale** : rassembler tous les corps de métiers en un seul guide (bottin gaumais), guide d'achat en Gaume avec une information sur les entreprises gaumaises qui existent et les rassembler dans un salon, en collaboration avec les ADL.

**Agriculture** : création d'un label « Origine Gaume » et appui à la promotion des produits gaumais, notamment par une valorisation dans les festivités gaumaises, les collectivités et les écoles.

**Tourisme** : organiser une fête du Parc annuelle qui se déclinerait sous différentes formes (festivals).

**Vie culturelle et associative** : se coordonner pour mieux faire connaître la large offre culturelle gaumaise.

Source : Parc naturel de Gaume

## Produits phytopharmaceutiques à usage agricole, interdiction de prise d'eau dans les cours d'eau

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2015, il sera interdit de prélever **directement** de l'eau dans un cours d'eau, un étang ou dans toute autre eau de surface ou souterraine, pour effectuer le remplissage de la cuve et le mélange ou la dilution de produits phytopharmaceutiques (sources : Art 14 de l'AGw du 11 juillet 2013).

Le remplissage sera autorisé si l'agriculteur/entrepreneur agricole utilise **une citerne intermédiaire uniquement destinée à transporter de l'eau**, ceci de manière à créer une rupture hydraulique entre la source en eau et la cuve du pulvérisateur.

Attention également à respecter les zones tampons. Le pulvérisateur ne peut pas se trouver à proximité immédiate d'une eau de surface.

L'agriculteur doit également respecter, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015, les exigences relatives aux opérations de manipulation (remplissage/nettoyage du pulvérisateur) des produits phyto à usage professionnel (Art 12 et 13 de l'Agw du 11 juillet 2013). Ces exigences sont valables également lorsque l'agriculteur réalise le remplissage de sa cuve à partir d'un cours d'eau.

### Renseignements complémentaires :

PhytEauWal ASBL  
Chaussée de Namur, 146  
5030 Gembloux  
Tél. : 081/62.71.72  
Courriel : [info@phyteauwal.be](mailto:info@phyteauwal.be)  
[www.phyteauwal.be](http://www.phyteauwal.be)



## Le Contrat de Rivière participe ...

La Cellule de coordination a collaboré, courant du mois de mai, aux **inventaires piscicoles** réalisés par le Service Public de Wallonie sur la Haute-Semois (Sivry, Chantemelle, Vance, Villers-Tortrue et Stockem). Dans ce cadre, la Cellule de coordination a également réalisé des indices biotiques sur les différents sites. Résultats disponibles très prochainement!

Enfin, nous avons également participé, le 5 juin dernier, à la **vidange de l'étang de Rabais** (Virton). Menée en collaboration avec le Service Public de Wallonie et la Société Halieutique Virtonaise, cette opération a pour but de récolter des truites développées localement avant d'être remises à l'eau dans le Ton.

# Les brèves

## Le Contrat de Rivière participe ...

En mai et juin, la Cellule de coordination du Contrat de Rivière a été sollicitée pour participer à différentes manifestations telles que « **Pêche en fête** » à la Maison de la Pêche à Habay-la-Neuve en collaboration avec le Parc Naturel Haute-Sûre (24 mai), « **A la découverte de la Commune d'Aubange** » organisé par le Syndicat d'Initiative d'Aubange au Domaine de Clémarais (7 juin) ainsi qu'à une matinée pour les enfants au **lac de Conchibois de Saint-Léger** (23 juin).

Le 3 juin à Arlon, le Contrat de Rivière a pu présenter son programme de lutte contre les plantes invasives lors d'une **démonstration de gestion différenciée** organisée par le PGD (Pôle de Gestion Différenciée). Au programme, démonstration de désherbage mécanique et thermique sur la piste athlétique.

Le 4 juin à Bertrix, le Contrat de Rivière a présenté son travail sur les roches et rochers de Semois dans le cadre de la journée « **Nos paysages, un placement pour demain?** ».

## La gestion de l'eau, ça vous concerne !

### Enquête publique

Dans le cadre des deux Directives européennes, la Directive-cadre eau et la Directive sur la gestion des risques d'inondation, une enquête publique conjointe sera réalisée du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 8 janvier 2016.

**Vous êtes invités à donner en parallèle votre avis sur les 2 types de plans qui en découlent :**

- les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) exposant les mesures wallonnes définies afin de réduire les effets négatifs des inondations sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique, en ce compris la carte de l'aléa d'inondation, les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation.
- les deuxièmes Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH2) fixant pour chaque rivière ou nappe d'eau souterraine l'objectif environnemental à atteindre pour 2021 ainsi que le programme de mesures à mettre en œuvre.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière et sur le site internet : [environnement.wallonie.be/enquete-eau](http://environnement.wallonie.be/enquete-eau)

Vos observations écrites peuvent être transmises via l'un des canaux suivants :

- Le site internet : [environnement.wallonie.be/enquete-eau](http://environnement.wallonie.be/enquete-eau)
- Ou :

#### Pour les Plans de Gestion des Risques d'Inondation

Via courriel : [pgri.inondations@spw.wallonie.be](mailto:pgri.inondations@spw.wallonie.be)

Via courrier postal :

Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables,  
avenue Prince de Liège, 7 – 5100 JAMBES.

#### Pour les Plans de Gestion par District Hydrographique

Via courriel : [eau@spw.wallonie.be](mailto:eau@spw.wallonie.be)

Via courrier postal :

Secrétariat de la Direction des Eaux de surface,  
avenue Prince de Liège, 15 – 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

**IMPORTANT** : une séance de clôture sera organisée dans votre commune!



Wallonie



*La TransSemoisienne 2015 se déroulera du 19 au 24 août!  
A cheval, à pied, en calèche ou en VTT, les inscriptions sont ouvertes!  
[www.transsemoisienne.be](http://www.transsemoisienne.be)*

# Agenda

ACCUEIL | PRESSE | CONTACT



Du 22 au 28 juin

RECENSEMENT  
DES HIRONDELLES  
ET DES MARTINETS



Recensement  
des hirondelles et martinets

Les résultats  
de l'opération

Découvrez  
les hirondelles et martinets

Dossier  
pédagogique

[www.natagora.be/hirondelles](http://www.natagora.be/hirondelles)

## L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M.Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.



### Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: [www.semois-chiers.be](http://www.semois-chiers.be)

### Contacts :

[ycollignon@semois-chiers.be](mailto:ycollignon@semois-chiers.be)

[scugnon@semois-chiers.be](mailto:scugnon@semois-chiers.be)

[vlequeux@semois-chiers.be](mailto:vlequeux@semois-chiers.be)

[czintz@semois-chiers.be](mailto:czintz@semois-chiers.be)

### Comité de rédaction :

Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Pour vous inscrire en ligne  
à ce bulletin:

**CLIQUEZ** sur Martin!

